

Nomenclature - Taux	Exonérations - Dégrèvements	Contact
<p>Taxe sur la collecte et le traitement des déchets</p> <p>A. Taxe forfaitaire :</p> <p>105,00 € / an / ménage d'une personne 140,00 € / an / ménage de 2 personnes 170,00 € / an / ménage de 3 personnes ou plus 140,00 € / an / seconde résidence</p> <p>B. Taxe proportionnelle :</p> <p>0,71 € / levée si quota dépassé 0,07 € / kg de déchets résiduels si quota dépassé (55-80 kg/hab.) 0,09 € / kg de déchets résiduels si quota dépassé (> 80 kg/hab.) 0,06 € / kg de déchets organiques si quota dépassé</p> <p>Ménages en dérogation :</p> <p>10,00 € / rouleau de 10 sacs de 30 litres si quota dépassé 15,00 € / rouleau de 10 sacs de 60 litres si quota dépassé</p> <p><i>Modalités particulières pour les ménages changeant de domicile ou obtenant une dérogation en cours d'année</i></p>	<p>A. taxe forfaitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ménages non imposés à l'impôt des personnes physiques bénéficient d'un dégrèvement de 45,00 € ; - les personnes hébergées en maison de repos au 01/01 sont exonérées ; - la taxe est réduite de moitié pour les accueillant(e)s d'enfants agréé(e)s. <p>B. taxe proportionnelle : ni exonération ni dégrèvement.</p>	<p>Recette 087/79.53.62</p>
<p>Taxe sur l'entretien des égouts</p> <p>50,00 € / an</p>	<p>Les personnes hébergées en maison de repos au 01/01 sont exonérées. La taxe annuelle est réduite de moitié pour les logements équipés d'une station d'épuration individuelle.</p>	
<p>Taxe / Redevance sur la délivrance de documents administratifs</p> <p>A. Cartes d'identité</p> <p>> 12 ans : 2,80 € + 15,20 € = 18,00 € < 12 ans (<i>Kids-ID</i>) : 6,10 € nouveau code : 2,00 €</p> <p>B. Passeport</p> <p>procédure normale (> 18 ans) : 13,00 € + 65,00 € = 78,00 € procédure normale (< 18 ans) : 13,00 € + 35,00 € = 48,00 € procédure urgente (> 18 ans) : 13,00 € + 240,00 € = 253,00 € procédure urgente (< 18 ans) : 13,00 € + 210,00 € = 223,00 €</p> <p>C. Permis de conduire</p> <p>permis national : 5,00 € + 20,00 € = 25,00 € permis provisoire : 5,00 € + 20,00 € = 25,00 € permis international : 5,00 € + 16,00 € = 21,00 €</p> <p>D. Carnet de mariage : 25,00 €</p> <p>E. Légalisation de signature et visa pour copie conforme</p> <p>premier exemplaire : 1,25 € exemplaires suivants : 0,75 €</p> <p>F. Documents urbanistiques</p> <p>divers tarifs</p>		<p>A→D Population 087/79.53.80</p> <p>E Secrétariat 087/79.53.60</p> <p>F Urbanisme 087/79.53.77</p>
<p>Redevance pour la collecte des encombrants</p> <p>A. Passage : 30,00 €</p> <p>B. Volume : 16,00 € / m³</p>		<p>Environnement 087/79.53.82</p>
<p>Redevance pour l'occupation du domaine public</p> <p>A. Stationnement réservé : 12,50 € (max. 3 jours)</p> <p>B. Echafaudages : 0,25 € / m² / jour (si cloisonné) 0,125 € / m² / jour (si non cloisonné)</p>	<p>B. La redevance n'est pas due si la durée des travaux n'excède pas deux semaines.</p>	<p>Recette 087/79.53.62</p>
<p>Additionnels</p> <p>A. Impôt des personnes physiques : 7,5 %</p> <p>B. Précompte immobilier : 2.500 centimes</p>		